

Canton : LES VANS

Préfecture de PRIVAS

délibération :
D_2023_8_3

L' an deux mille vingt trois, le lundi 25 septembre à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle polyvalente - Mairie de Beaulieu, sous la présidence de Monsieur FOURNIER Joël, Le Président.

Nombre de délégués en exercice
: 31

Date de convocation du : 19 Septembre 2023

Présents : 23

Titulaires : Monsieur ARAKELIAN Jean-Jacques, Madame CHALVET Catherine, Monsieur LAGANIER Jean-Marie, Monsieur BORIE Jean-François, Monsieur ROGIER Jean-Paul, Madame BASTIDE Bérengère, Madame ESCHALIER Cathy, Monsieur FOURNIER Joël, Monsieur BRUYERE- ISNARD Thierry, Monsieur ROCHE Bruno, Monsieur NOEL Daniel, Monsieur THIBON HUBERT, Monsieur ALLAVENA Serge, Monsieur ROUVEYROL Bernard, Madame LASSALAZ Françoise, Monsieur PELLET Fabien, Monsieur LEGRAS Emmanuel, Monsieur THIBON Pierre, Madame RAYNARD Christiane, Monsieur GADILHE Sébastien, Madame RIEU-FROMENTIN Françoise, Monsieur MANIFACIER Christian, Monsieur ROBERT Lionnel

Votants : 31

Objet : Décision modificative au
budget principal 475-00 N° 03-
2023

Pouvoirs :

Madame DESCHANELS Georgette a donné pouvoir à Monsieur ARAKELIAN Jean-Jacques
Monsieur GARRIDO Jean-Manuel a donné pouvoir à Monsieur ROBERT Lionnel
Monsieur MANIFACIER Jean-Paul a donné pouvoir à Monsieur MANIFACIER Christian
Monsieur MICHEL Jean-Marc a donné pouvoir à Monsieur GADILHE Sébastien
Madame DOLADILLE Monique a donné pouvoir à Monsieur PELLET Fabien
Monsieur BALMELLE Robert a donné pouvoir à Monsieur ROUVEYROL Bernard
Monsieur BONNET Franck a donné pouvoir à Madame ESCHALIER Cathy
Madame FEUILLADE Delphine a donné pouvoir à Monsieur NOEL Daniel

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame DESCHANELS Georgette, Monsieur GARRIDO Jean-Manuel, Monsieur MANIFACIER Jean-Paul, Monsieur MICHEL Jean-Marc, Madame DOLADILLE Monique, Monsieur BALMELLE Robert, Monsieur BONNET Franck, Madame FEUILLADE Delphine

Secrétaire de Séance : Monsieur Jean-François BORIE

Mme Bérengère BASTIDE, Vice-présidente en charge des finances, explique que des modifications budgétaires au budget principal sont à prévoir :

- pour intégration du prélèvement fait par l'Etat, via la trésorerie, correspondant au produit fiscal suite à la hausse du taux de la taxe d'habitation votée en 2019 de 30 108 €. En effet, l'exonération appliquée devait se faire à partir du taux de 2017 et non des taux votés après cette date d'où ce prélèvement pour régularisation.
- pour modification de la durée des amortissements qui a fait l'objet d'une délibération du 03-04-2023 concernant la durée des amortissements en M57 entraine un ajustement de 7 353 €

Imputation	Ouvert	Réduit
Fonctionnement dépenses Ch. 011 Charges à caractère général Article 6248 Divers Fonction 020 Administration générale de la collectivité Analytique 001 Charges de secrétariat-Frais généraux		30 108.00 €

Envoyé en préfecture le 27/09/2023

Reçu en préfecture le 28/09/2023

Publié le

ID : 007-200039832-20230925-D_2023_8_3-DE

Fonctionnement dépenses Ch. 014 Atténuation de produits Article 7391118 Autres restitutions dégrèvements sur contributions directes Fonction 020 Administration générale de la collectivité Analytique 001 Charges de secrétariat-Frais généraux	30 108.00 €	
Fonctionnement dépenses Ch. 023 Virement à la section d'investissement Article 023 (ordre) virement à la section d'investissement Fonction 01 opération non ventilable Analytique 001 Charges de secrétariat-Frais généraux	7 353.00 €	
Investissement dépenses Ch. 040 opération d'ordre de transfert entre section Article 13911 (ordre) Etat et établissements nationaux Fonction 01 opération non ventilable Analytique 001 Charges de secrétariat-Frais généraux	5 097.00 €	
Investissement dépenses Ch. 040 opération d'ordre de transfert entre section Article 13913 (ordre) Etat et établissements nationaux Fonction 01 opération non ventilable Analytique 001 Charges de secrétariat-Frais généraux	2 256.00 €	
Fonctionnement recettes Ch. 042 opération d'ordre de transfert entre section Article 777 (ordre) quote-part subventions investissement Fonction 01 opération non ventilable Analytique 001 Charges de secrétariat-Frais généraux	7 353.00 €	
Investissement recette Chapitre 021 Virement à la section d'investissement Article 021 Virement à la section d'investissement Fonction 01 opération non ventilable Analytique 001 Charges de secrétariat-Frais généraux	7 353.00 €	

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents et représentés, APPROUVE la décision modificative au budget principal 475-00, N° 03-2023, AUTORISE le Président à signer tout document concernant cette présente délibération.

Pour : 31 Contre : 0 Abstention : 0

Le Président, Joël FOURNIER



Emis le 25/09/2023, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le